

Séance du 15 février 2021

2021/012

Présents : Denis FEGNE / Philippe SOULE-PERE / Noémie DEUTSCH / Jean TRILLE / Serge ALMENDRO / Bernard JOUCLA /
Dominique GAYE / Stéphanie MARQUEZ / Juliette SALANNE / JB MARTINEZ / Bernard LHOSSEIN / Sébastien
ABADIE / JC MADELAINE / Bruno CAZERES / Régine TOSON / Gisèle VINCENT / Sandrine TREBUCQ
En zoom : Michel DUHAMEL / Hélène FRANCES / Caroline ECORCHON

Absents : Ingrid BOUTARFA (procuration pour Philippe SOULE-PERE)

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

DEMANDE DE SUBVENTION - FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE : ACHAT D'EQUIPEMENTS DU POLICIER MUNICIPAL

M. le Maire expose à l'assemblée délibérante que la commune souhaite obtenir des subventions pour
aider au financement du matériel d'équipements du policier municipal.

M. le Maire rappelle, que par délibération n°99 du 21 décembre 2020, la commune a décidé d'armer le
policier municipal, notamment, au vu de l'évolution du contexte.

Pour compléter son équipement, divers achats annexes doivent être effectués : étui, gilet pare-balle,
gants, portes-gants, etc.

Plan de financement 2021 :

Etat - FIPD	492 € HT
Commune d'Ibos - Autofinancement	124 € HT
TOTAL	616 € HT
Soit	740 € TTC

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à
solliciter une subvention de 492 € HT au titre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance pour
l'achat d'équipement du Policier Municipal.

Extrait certifié conforme :

Certifié exécutoire,
Compte tenu de la transmission
en Préfecture le... **18 FEV. 2021**..
de la publication le... **18 FEV. 2021**..
IBOS,
Le... **18 FEV. 2021**.....

Le Maire,

Denis FEGNE



Le Maire,



Denis FEGNE

